

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

-----  
(Haute-Vienne)  
-----

## Délibération

L'an deux mil quinze, le 28 janvier 2016 à 17h30, le Bureau de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

**Nombre de délégués en exercice : 17**

**Date de convocation du Bureau :** 21 janvier 2016

**Présents ayant droit de vote :** FAYE Jean-Pierre, BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel, DOLLEY Alain, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre.

**Excusés :** SERRU Marie-Claire.

**Absents :** CAMBOU Stéphane, GARDELLE Bruno.

**Secrétaire de séance :** LENOBLE Monique.

-----

### **N° 3-2016 : Etudes de gestion patrimoniale des ouvrages : Eymoutiers, Nedde et Peyrat le Château : autorisation de lancer la consultation pour le marché dans le cadre d'une procédure adaptée**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des marchés publics ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que les statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière prévoient, dans le cadre de ses compétences optionnelles (article 5.2 des statuts modifiés le 5 août 2013) les missions suivantes :

- les études de diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eau potable ; Sont exclus les réseaux d'assainissement du lac de Vassivière ;
- les avants projets sommaires préalables à l'extension des réseaux d'eaux potables ;
- les avant-projets sommaires préalables aux opérations de construction ou d'amélioration des ouvrages d'épuration collectifs des eaux usées. Sont inclus dans ces opérations, les réseaux de collecte dont la construction dépende de celle des susdits ouvrages. Sont exclus les ouvrages et réseaux, existants ou à venir, possédant un lien direct avec le Lac de Vassivière.

Monsieur le Président vous informe qu'il convient de réaliser des études de gestion patrimoniale des ouvrages, en incluant leur fonctionnement et leur schéma directeur pour les communes d'Eymoutiers, Nedde et Peyrat le Château. Il explique qu'il convient de lancer une consultation par procédure adaptée dans le cadre de ce marché.

Le marché est divisé en trois lots définis comme suit :

- Lot 1 - Etude de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement raccordés à la station d'épuration du Bourg de Peyrat le Château et des réseaux AEP de Peyrat le Château ;
- Lot 2 - Etude de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement raccordés à la station d'épuration du Bourg de Nedde et des réseaux AEP de Nedde ;
- Lot 3 - Etude de gestion patrimoniale des réseaux AEP d'Eymoutiers.

Le montant estimatif du projet s'élève à 155 000 € HT, auquel il convient d'ajouter des frais de publicité à hauteur de 1 000 € HT.

**Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

**- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à lancer la consultation désignée ci-dessus selon la procédure adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics. Il s'agit d'un marché public multi attributaire et alloti (un titulaire possible par lot), en application de l'article 10 du même Code ;**

**- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le 1<sup>er</sup> février 2016

Le Président,  
Jean Pierre FAYE